

Jeudi 12 décembre 2024

La filière céréalière française publie ses chiffres clés

Dans sa nouvelle édition « Des Chiffres et des Céréales », la filière céréalière française publie les chiffres clés de la campagne 2023-2024. Tous les secteurs y sont détaillés : production, collecte, transformation et valorisation des céréales, poids à l'international (...).

Une production au service de la sécurité alimentaire et de la vitalité des territoires

Avec 64,7 millions de tonnes de céréales récoltées, la France confirme sa place de 1er producteur européen. Le blé tendre reste la première culture avec 35 Mt, suivi du maïs (13 Mt) et de l'orge (12,3 Mt).

Présente sur tout le territoire, la filière céréalière participe au maintien et à la vitalité des territoires. Elle représente 538 000 emplois, des exploitations agricoles jusqu'aux entreprises de transformation en passant par les 203 coopératives, les 300 négoces et les structures d'exportation.

Les céréales françaises à l'international

Près de 30 Mt de céréales ont été exportées en 2023-2024 pour une valeur de 8 milliards d'euros, plaçant la France dans le top 10 des exportateurs mondiaux. En effet, 45 % des céréales produites sont exportées, soit

Hauts-de-France Normandie Centre-Val de Loire Nouvelle-Aquitaine France métropolitaine : 65 Mt

LES 5 PREMIÈRES RÉGIONS CÉRÉALIÈRES FRANÇAISES

1 tonne sur 2. Avec plus de 16 Mt exportées, la France est le 6ème exportateur mondial de blé tendre et reste leader sur les semences de maïs et de malt. À destination des pays européens, elle conserve sa place de fournisseur majeur en blé tendre, maïs, orge, malt, amidon et pop-corn.

Une filière engagée

La filière céréalière conserve sa certification AFNOR « Engagé RSE ISO 26000 - niveau confirmé » et répond activement à plusieurs enjeux :

- La captation et stockage du carbone
- L'optimisation de l'eau : 27 % de consommation d'eau dans le secteur amidonnier entre 2019
- La réduction des déchets : réduction de 30 % du poids des bouteilles en verre dans le secteur brassicole, valorisation des coproduits de la meunerie en alimentation animale
- Le recyclage des matériaux : utilisation du vrac à 90 % dans la nutrition animale.
- La contribution à la transition énergétique : 1 hectare de céréales permet de produire 30 hectolitres d'éthanol.

→ TELECHARGEZ DES CHIFFRES ET DES CEREALES



Jeudi 12 décembre 2024

A propos d'Intercéréales : Intercéréales est l'interprofession représentative de la filière céréalière. Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire mais aussi pour valoriser le savoir-faire et la qualité des productions en France et à l'international. La filière céréalière française compte 538 000 emplois, 210 000 exploitations agricoles et 1 500 entreprises de commerce et de transformation.